

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANOGO TRANSPORT EXPRESS ET SERVICES  
» en abrégé « STES »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON,  
MIILLIONNAIRE, non loin du lycée de jeunes filles, lot 5210  
; ilot 37, SECTION MZ, PARCELLE 22, Lot 5210, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOGO TRANSPORT EXPRESS  
ET SERVICES » en abrégé « STES »

Objet : - TRANSPORT DE PERSONNES ET DE  
MARCHANDISES  
- COMMERCIALISATION DE MARCHANDISES  
DIVERSES  
- COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON,  
MILLIONNAIRE, non loin du lycée de jeunes filles, lot 5210  
; ilot 37, SECTION MZ, PARCELLE 22, Lot 5210, Ilot 37

Dirigeant(s) M SANOGO DJAKARIDJA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06715 du 14/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44458/GTCA/RC/2023 du 14/06/2023

